



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

tourisme social

Question écrite n° 91956

Texte de la question

M. Serge Janquin attire l'attention de M. le ministre délégué au tourisme sur les préoccupations exprimées par le Réseau Ethic Etapes (anciennement UCRIF Étapes Jeunes) relatives au plan de consolidation du patrimoine des équipements du tourisme social et associatif. En effet, ce programme inscrit au titre VI - ligne 660330 - du budget de l'État qui constitue un soutien financier à la rénovation de structures de tourisme social n'a pas été abondé cette année, et, ce, en dépit de la volonté affichée par les pouvoirs publics de développer l'accès aux vacances pour tous. Les conséquences peuvent être graves et entraîner la fermeture d'établissements et une augmentation des tarifs au détriment des usagers les plus modestes. Aussi, il lui demande de tout mettre en oeuvre pour que l'aide nationale de l'État puisse être abondée pour 2006 et reconduite en 2007.

Texte de la réponse

Le ministre délégué au tourisme est particulièrement soucieux que l'action de l'État en matière de tourisme social puisse se maintenir et se développer dans les meilleures conditions. C'est pourquoi il ne peut qu'être sensible aux préoccupations des professionnels du secteur relayées par l'honorable parlementaire qui soulève un problème que le ministre avait déjà évoqué dans le cadre des travaux préparatoires à l'élaboration du projet de loi de finances pour 2005, et qui avait pu fort heureusement trouver une solution satisfaisante dans le cadre du projet de loi de finances rectificative. Son département ministériel recherche actuellement avec le ministère délégué au budget et à la réforme de l'État une solution qui permette de dégager des moyens de financement de manière à répondre aux attentes existantes en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Serge Janquin](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (10^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91956

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : tourisme

Ministère attributaire : tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 avril 2006, page 3847

Réponse publiée le : 9 mai 2006, page 5009